

Littoral de Sainte-Rose

Basse-Terre Nord - Sainte-Rose







pêcheur face à l'Ilet Tete-à-l'Anglais (PNG)

Une balade facile, pour découvrir les richesses littorales du nord de la Basse Terre.

Avec des points de vue de toute beauté le long du parcours!

Maurice Valy, garde-moniteur au Parc national de la Guadeloupe, nous indique un particularisme linguistique : dans le nord de la Basse Terre d'où Maurice est originaire, l'Anone des marais était traditionnellement appelée "Cachiman à chien" et non "Cachiman cochon".

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée: 2 h

Longueur: 4.4 km

Dénivelé positif : 28 m

Difficulté : Facile

Type : Aller simple

Thèmes : Etang et zone humide, Littoral et falaise, Patrimoine culturel et bâti, Zone de détente

Itinéraire

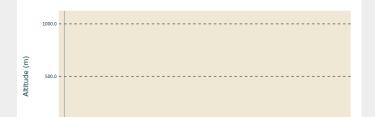
Départ : Sainte-Rose, plage des

Amandiers.

Arrivée : Sainte-Rose, plage de Cluny. **Balisage** : — PR

■ Sentier du Littoral

Communes: 1. Sainte-Rose



Altitude min 1 m Altitude max 19 m

Profil altimétrique

Balisage randonnée : jaune. Signalétique : Conservatoire du Littoral.

Au fond du parking de la plage des Amandiers *(côté ouest)*, s'engager sur le chemin balisé, qui part en forêt.

Déboucher sur l'Anse Vinty, puis continuer sur le littoral jusqu'à La Pointe Nogent. Poursuivre ensuite le long de l'arrière-plage de l'Anse Nogent, puis en bord de plage jusqu'à arriver à la Pointe Allègre.

Continuer sur le littoral, passer l'Anse des Iles. Au niveau du parking de l'Anse des îles, descendre juste avant les carbets traditionnels, pour rejoindre la plage de Cluny afin de poursuivre la randonnée.

Continuer sur la plage, puis passer les carbets de pique-nique et traverser le grand parking (douche et sanitaires à disposition).

Prendre alors le petit sentier entre les arbres et se rendre jusqu'au restaurant et aux panneaux signalétiques de l'arrivée.

NB : circuit linéaire, prévoir avant de partir de déposer un véhicule à l'arrivée.

Sur votre chemin...



- Anse Vinty (A)
- ***** "Liane barrique" (C)
- Zone humide de Nogent (E)
- * "Cachiman cochon" (G)
- ₩ "Bois carré" (I)

- ✓ Vue sur le Grand-Cul-de-Sac Marin
- Bois enivrant" (D)
- Pointe Allègre (F)
- Les îlets (H)
- Tamarinier (J)

Toutes les infos pratiques



A Recommandations

05/05/2025 : affaissement majeur du sentier littoral, au niveau d'Anse des iles. Un balisage temporaire a été installé. La plus grande prudence est recommandée.

Le littoral du nord Basse Terre compte des sites de ponte de tortues marines. Merci de respecter les plages!

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir! Attention : parkings et baignade non surveillés.

Comment venir?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.

Voir: https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transportinterurbain/#

-> Pointe-à-Pitre / Baie-Mahault / Lamentin / Sainte-Rose / Deshaies : lignes 103-104.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :

Dépozé: https://depoze.fr KAROS: https://www.karos.fr

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,35188 N - Long : 61,72498 W.

A Sainte-Rose, sur la route RN2, entre les sections "Nogent" et "Comté" (au lieudit "Madame") : tourner en direction de la Plage des Amandiers. Se garer sur le grand parking en bord de mer.

Parking conseillé

Parking départ : Sainte-Rose plage des Amandiers. Parking arrivée : Sainte-Rose plage de Cluny.

1 Lieux de renseignement

Maison du tourisme de Sainte-Rose

Place tricolore, 97115 Sainte-Rose

officedutourismest@orange.fr

Tel: 0590 20 20 48

https://www.facebook.com/Office-de-

Tourisme-de-Sainte-

Rose-407285159444451/



le bourg, 97126 Deshaies

fred.julia@otinbt.com

Tel: 05 90 21 41 09 / 0590 01 01 06





Source

Rando Guadeloupe

https://www.randoguadeloupe.gp/

Sur votre chemin...



Anse Vinty (A)

Au débouché sur l'Anse Vinty, très belle vue sur le Grand-Culde-Sac Marin.

Crédit photo : Céline Lesponne / PNG



■ Vue sur le Grand-Cul-de-Sac Marin (B)

Depuis la Pointe Nogent, vue sur le Grand-Cul-de-Sac Marin et l'îlet Tête-à-l'Anglais.

Crédit photo : Céline Lesponne / PNG



🕮 "Liane barrique" (C)

Arbuste lianescent à longues branches souples, *Dalbergia* ecastaphyllum a des feuilles alternées et de forme pointue. Ses fleurs blanches sont odorantes, ses fruits sont en gousse ronde aplatie et contiennent une seule graine.

Les branches de cet arbuste étaient utilisées autrefois en guise de lien pour cercler les barriques.

Crédit photo : Céline Lesponne / PNG



🕮 "Bois enivrant" (D)

Le "Bois enivrant" (*Piscidia carthagenensis*) a des propriétés médicinales : il serait hypnotique, analgésique et spasmolytique.

Cette plante était utilisée par les pêcheurs pour "enivrer" les poissons dans les rivières, ce qui rendait la pêche ensuite plus facile.

Crédit photo : Céline Lesponne / PNG



🔙 Zone humide de Nogent (E)

Le débouché de la rivière Nogent au niveau de la plage forme ici un écosystème spécifique : une zone humide littorale. La flore est souvent caractérisée par la Grande Herbe-mare (Echinochloa pyramidalis), l'Herbe-couteau (Rhynchospora corymbosa) et une espèce ligneuse : l'Icaque (Chrysobalanus icaco).

La zone sert de réservoir d'eau pour le bétail.

Crédit photo : Céline Lesponne / PNG



🤒 Pointe Allègre (F)

C'est à la Pointe Allègre que débarquèrent les premiers français, en juin 1635. Conduits par les capitaines Du Plessis et L'Olive, accompagnés de 400 hommes engagés et de quatre prêtres dominicains, ils avaient pour but t'établir une colonie sur l'île, jusqu'alors habitée par les indiens Caraïbes. Victime d'une terrible famine, la plupart des colons ont été décimés. Les survivants décidèrent d'aller dans le sud de la Basse Terre, laissant derrière eux certains hommes qui fondèrent par la suite la paroisse de Sainte-Rose.

Cet événement historique donne toute sa valeur patrimoniale au site.

Crédit photo : Céline Lesponne / PNG



🕮 "Cachiman cochon" (G)

L'Anone des marais (Annona glabra) est appelée "Cachiman cochon" ou encore "mamè".

C'est un petit arbre de la famille des Annonaceae, qui pousse dans les formations marécageuses aux Antilles.

Rarement consommé en Guadeloupe, le fruit a pourtant un agréable parfum et donne un jus onctueux [Attention si vous souhaitez faire du jus : il ne faut pas broyer les graines, ces dernières ayant des vertus insecticides]. Des valeurs médicinales sont reconnues à cet arbre : les feuilles sont par exemple anti-diarrhéiques.

Les racines spongieuses de l'arbre étaient elles utilisées par les pécheurs comme flotteurs pour leurs filets. Cet arbre servait aussi traditionnellement pour fabriquer la pointe du "salako", le chapeau porté aux Saintes.

Crédit photo : Céline Lesponne / PNG



Les îlets (H)

Depuis la Pointe des Iles, beau point de vue sur les îlets Kahouanne et Tête-à-l'Anglais, dans la baie du Grand-Cul-de-Sac Marin.

Crédit photo : Céline Lesponne / PNG



🏙 "Bois carré" (I)

Arbre caractéristique de la forêt sèche en Guadeloupe, le "Bois carré" (Citharexylum spinosum) peut atteindre 15 mètres de hauteur. Il est reconnaissable aux pétioles orangés de ses feuilles et à ses petits fruits ronds, oranges à noirs, disposés en grappes. Ses fleurs sont blanches, parfumées et mellifères.

Crédit photo : Céline Lesponne / PNG



★ Tamarinier (J)

Le Tamarinier (*Tamarindus indica*) appartient à la famille des Fabaceae. Son fruit est formé de gousses marrons dont la forme rappelle un haricot. A l'intérieur, une pulpe entoure les graines ; la saveur de cette chair acidulée est très agréable. Le fruit est consommé localement en jus et en pâte de fruits.

Crédit photo : Céline Lesponne / PNG